

Affaires courantes

jouissant de chances égales d'avancement. Le gouvernement a fait des progrès importants en ce qui concerne la prestation de ses services au public dans les deux langues officielles.

Le gouvernement s'est aussi employé à encourager les provinces et les territoires à offrir à leurs minorités de langue officielle des services dans leur propre langue.

[Français]

Dans le domaine de l'éducation, il y a maintenant des dizaines de milliers d'enfants francophones de l'extérieur du Québec qui peuvent se faire instruire dans leur propre langue là où ils ne le pouvaient pas auparavant. De même, des milliers d'élèves anglophones de toutes les régions du pays ont la possibilité d'apprendre le français en tant que langue seconde.

[Traduction]

La population anglophone du Québec continue à avoir accès à un réseau d'écoles, de collèges et d'universités de langue anglaise. De plus, le français et l'anglais font l'objet d'un enseignement plus poussé comme langues secondes dans les écoles du Québec.

[Français]

Des centres scolaires et communautaires au service des groupes minoritaires de langue officielle ont vu le jour dans plusieurs provinces. Des minorités de langue officielle ont maintenant leur propre station de radio communautaire ou leur propre journal communautaire. Elles sont également représentées par des organisations qui s'efforcent de consolider les liens à l'intérieur même de leurs communautés. Les plus connues sont la Fédération des francophones hors Québec et Alliance Québec, mais il y en a beaucoup d'autres.

[Traduction]

Il est inévitable qu'il y ait parfois des tensions, mais les progrès que nous avons accomplis depuis un quart de siècle nous ont permis de consolider nos acquis et de voir les choses sous de toutes nouvelles perspectives. Nous avons appris à mieux nous connaître les uns les autres. Nous avons pris l'habitude du dialogue, si essentiel à notre survie.

Étant moi-même membre d'une communauté minoritaire de langue officielle, je suis fier de ce que nous avons accompli, en tant que Canadiens, pour promouvoir nos deux langues officielles. La collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires à cet égard témoigne éloquentement de l'engagement du Canada tout entier à faire régner l'égalité des deux langues officielles. Nos initiatives conjointes contribuent pour beaucoup à donner un nouvel essor à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde;

par ailleurs, nous améliorons aussi d'autres services dans les deux langues officielles.

[Français]

Ces mesures prospectives jettent les bases d'un Canada uni dans la diversité et plein de promesses pour l'avenir.

Tout cela a commencé il y a 25 ans. C'est donc une journée mémorable dans l'histoire de notre pays.

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Madame la Présidente, un quart de siècle s'est écoulé depuis le jour où la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a été instituée par le premier ministre d'alors, le très honorable Lester B. Pearson. Un quart de siècle, cela peut paraître bien court dans la vie d'un pays, mais un quart de siècle pour les minoritaires de langues officielles, obligées de se battre pour conserver leur héritage, c'est sans doute, pour bien d'entre-nous, une éternité.

Dans son rapport, la Commission Laurendeau-Dunton disait que le Canada traverse la pire crise de son histoire. Cela, c'était dans les années 1960, madame la Présidente. L'histoire en 1989 semble vouloir se répéter. Nous assistons en effet à une nouvelle émergence d'intolérance et d'incompréhension basée en grande partie sur l'ignorance et la désinformation.

• (1120)

Une voix: C'est malheureux!

M. Gauthier: En dépit des nombreux efforts consentis, en dépit des lois fédérales adoptées en 1969, en 1973 et en 1988, en dépit des lois provinciales, telles la Loi 8 en Ontario et, au Québec, la Loi 142, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour assurer que notre dualité linguistique canadienne soit empreinte de respect, de générosité et d'indulgence.

Madame la Présidente, réjouissons-nous aujourd'hui d'avoir réalisé des progrès mais demeurons réalistes. Comme on dit chez nous: Réjouissons-nous, mais pas trop.

L'équité linguistique est loin d'être atteinte. Dans certaines provinces, des mouvements et des groupes sèment la discorde parce qu'ils ne reconnaissent pas la richesse de notre pays qui s'est donné deux langues officielles dans sa Constitution. Ils ne reconnaissent pas les bases mêmes de notre histoire.

Pour assurer le respect de l'équité des deux langues officielles, nous devons faire appel à un leadership soutenu et à la compréhension des Canadiens et Canadiennes à tous les niveaux, que ce soit au niveau fédéral, provincial, municipal ou scolaire. C'est à cette seule condition que nous assurerons la justice linguistique dans ce pays. Il nous faut expliquer au peuple canadien les défis que nous